Réunion du 9 juillet 2020 au 10 juillet 2020

Mission 1: le combat pour l'emploi local

М1

Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production

A2

PLAN DE RELANCE - 304 - Programmes de recherche regionaux et interrégionaux

Le Conseil Régional,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles, L4221-

1 et suivants,,

VU le Code de la Recherche,

VU le règlement budgétaire et financier de la Région des Pays de la Loire approuvé

par délibération du Conseil régional,

VU la délibération du Conseil régional en date des 27 et 28 juin 2013 approuvant

le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de

l'Innovation (ESRI) 2014-2020,

VU la saisine du Conseil économique, social et environnemental régional et

l'audition de la Présidente en date du 7 juillet 2020,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Entreprise, développement international, tourisme,

innovation, enseignement supérieur et recherche

ENTENDU Paul JEANNETEAU, Stéphanie HOUEL, Brigitte NEDELEC, Delphine COAT-

PROU, Grégoire JAUNEAULT, Pascale DEBORD, Christophe DOUGE, Christophe CLERGEAU, Pascal NICOT, Claire HUGUES, Laurent CAILLAUD,

Laurent PRETROT, Franck LOUVRIER

Après en avoir délibéré,

1. Partenariats avec l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

AFFECTE

une autorisation de programme de 2 000 000 € au titre du conventionnement avec l'ANR en soutien à la performance vers une trajectoire nationale et en soutien à la persévérance pour les projets régionaux d'intérêt

APPROUVE

les conventions de partenariat correspondantes en 1-annexe-1 et 1-annexe-2,

AUTORISE la Présidente à les signer

La Présidente du Conseil régional

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Alliance des Pays de la Loire - Traditions et Libertés , Pascale DEBORD

Marguerite LUSSAUD absente lors du vote

REÇU le 15/07/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs